



Où en est la Prévention des [Troubles Musculo Squelettiques](#) chez parkeon?

En 2010, alerté par des salariés de l'atelier de production, le CHSCT de parkeon avait mené une analyse de la situation.

Constatant que le problème était plus large que le seul poste des salariés qui l'avaient contacté, le CHSCT a demandé qu'une étude plus approfondie des postes de travail soit réalisée.

En effet il s'agit de l'ensemble du service réparation qui doit manipuler plusieurs dizaines de milliers de pièces et colis tous les ans.

La médecine du travail qui avait participé à l'analyse, a alors proposé que l'ergonome sur service santé au travail intervienne pour cette étude.

Tout le monde (direction et CHSCT) a accepté et l'étude s'est déroulée de juillet à décembre 2010 (*gratuite puisque venant de la médecine du travail*).

C'est un travail considérable et de qualité qui a été mené:

- Analyse de tous les postes et tâches,
- Groupes de travail pour chaque poste, avec les responsables, les salariés concernés et le CHSCT,
- Détermination en collectif dans les groupes des pistes de solutions.

L'étape qui aurait dû suivre était l'étude approfondie des pistes et réflexions issues des groupes de travail et la mise en place d'un comité de pilotage. Ceci afin d'engager les actions correctives et préventives pour réduire les risques de troubles musculosquelettiques identifiés sur ces postes.

Mais suite à cela, plus rien.

Seule une nouvelle implantation physique de l'atelier (prévue avant l'étude ergonomique) a été réalisée.

Aucune étude n'a été engagée sur les tâches, l'organisation, le mobilier, les zones de stockage, les conditionnements, les rayonnages, l'éclairage et les aides à la manutention, comme cela avait été prévu.

Nous constatons que cette situation arrive très souvent chez Parkeon: des audits, des évaluations, des études sont menées mais lorsqu'il faut passer à l'action il ne se passe plus rien (*les exemples sont nombreux: audit sur les risques psychosociaux, audit sur l'engagement des salariés, audit sur l'ergonomie optimale des espaces pour nos activités, ou autres groupes de travail ...* )

Le bilan est que les risques ne sont pas traités, aucun plan de prévention en cours... et ce sont les salariés qui en font les frais.